

Le « Marathon XL » : la fierté de Prévost Car

Dans le cadre du renouvellement progressif de sa flotte de 350 autobus, la compagnie Voyageur vient d'accorder un contrat à la compagnie Prévost Car, de Sainte-Claire (Québec), pour l'achat de vingt autocars d'un nouveau modèle : le « Marathon XL ».

La firme Prévost Car Inc. fabrique des autobus depuis 1924. Elle offre trois modèles d'autobus interurbains. Datant de 1967, le modèle Champion est un autobus à palier de conduite, muni de trois essieux, qui peut transporter 47 ou 51 passagers assis, selon l'option.

En 1968, Prévost a présenté sa ligne « Prestige ». C'est sur les autobus de ce modèle, munis d'une carrosserie Champion, que furent introduits les porte-bagages suspendus et les grandes baies vitrées panoramiques montant jusqu'au niveau du toit. Les autobus Prestige sont utilisés par la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal pour desservir l'aéroport international de Montréal. L'avant-dernier modèle de Prévost, le Mirage, destiné aux voyages nolisés, comporte une partie avant redessinée, avec un pare-brise montant jusqu'au toit pour assurer une meilleure visibilité. Dix baies vitrées panoramiques offrent un excellent champ de vision aux passagers.

Véhicule exclusif, le « Marathon XL », dont la largeur dépasse de quinze centimètres celle des modèles courants fabriqués en Amérique du Nord, est doté de plusieurs caractéristiques destinées à assurer un confort maximal aux passagers et aux chauffeurs. Il est notamment pourvu



Le « Marathon XL » en construction à l'usine Prévost Car Inc. de Sainte-Claire.

George Hunter



Autobus Prévost interurbain « Le Mirage » utilisé en Afrique du Nord et à Hawaï.

d'un purificateur d'air destiné à filtrer la fumée de tabac. Des sièges plus larges, plus d'espace pour les bagages et les colis, une meilleure insonorisation, une faible consommation de carburant et une réduction des coûts d'entretien sont d'autres qualités du « Marathon XL ». Prévost Car emploie 530 personnes, dont 180 ingénieurs et techni-

ciens. Elle construit aussi, finition intérieure exceptée, des maisons motorisées, pour le marché américain.

Bien connue pour son aptitude à répondre aux besoins du client, la maison Prévost, qui fête cette année son soixantième anniversaire, possède des points de vente aux États-Unis et elle a vendu des autobus à Hawaï et en Tunisie.

Accord de coopération Canada/Agence spatiale européenne

M. Allan MacEachen, vice-premier ministre et secrétaire d'État aux Affaires extérieures, et M. Donald Johnston, ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie et du Développement économique et régional ont annoncé le 9 janvier qu'un nouvel accord de coopération avait été signé entre le Canada et l'Agence spatiale européenne (ASE). M. Johnston et M. Erik Quistgaard, directeur général de l'ASE, étaient les signataires de l'accord au Centre européen de recherches et de technologie spatiales de l'ASE, à Noordwijk, aux Pays-Bas.

Selon M. Johnston, « les liens de coopération entre le Canada et l'ASE ont été instaurés en 1979, au moment de la signature du premier accord... Notre pays continuera à travailler en étroite collaboration avec les onze États membres de l'ASE afin de stimuler la mise au point et l'application de la technologie spatiale et de nous permettre à tous d'accéder à de nouvelles possibilités industrielles ».

Dans le cadre de la coopération entre le Canada et l'ASE, l'industrie canadienne participe à la conduite d'études générales et à la mise en œuvre d'importants programmes comme ceux du satellite de télécommunications *OLYMPUS*, dont le lancement est prévu pour 1986 et du satellite européen d'exploration des ressources de la Terre (*ERS-1*).

L'ASE a été créée en 1975 afin d'encourager une coopération à des fins pacifiques entre les pays européens dans le domaine de la technologie et de la recherche spatiales. Parmi ses réalisations récentes, il convient de mentionner le lanceur commercial *Ariane* et le laboratoire scientifique *SPACELAB* dont la première mission sur la navette spatiale (28 novembre – 8 décembre 1983) a été couronnée de succès. Les États membres de l'ASE sont : la Belgique, le Danemark, la France, l'Allemagne, l'Italie, l'Irlande, les Pays-Bas, l'Espagne, la Suède, la Suisse et le Royaume-Uni. L'Autriche et la Norvège sont des membres associés.